|  |  |
| --- | --- |
| **Thématique** | **Collaboration avec le secteur privé et organisation d’un salon de l’emploi** |
| **Modèle** | **M37. Convention de partenariat avec le secteur privé** |

**CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE SECTEUR PRIVE**

Cette convention est conclue entre les soussignés suivants :

**Indiquer le nom de l’entreprise**, dont le siège social est indiqué l’adresse de l’entreprise, représentée par **indiquer le nom du représentant** en sa qualité de **indiquer le poste du représentant**,

Ci-après dénommée **…………………………**

D’une part

**ET**

**Le Career Center**, appartenant à indiquer le nom de l’institution hôte, sis à indiquer l’adresse du Career Center représentée aux fins des présentes par **indiquer le nom du manager et son poste**,

Ci-après dénommée **Career Center**

D’autre part

### PREAMBULE

**Brève présentation de l’entreprise**.

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

**Présentation du Career Center**

Les Career Centers jouent un rôle dans le renforcement de l’employabilité des jeunes, en accompagnant chacun vers la construction d’une carrière professionnelle réussie. Le Career Center offre différents services : des services d’autodiagnostic, des services d’orientation avec des informations sur les secteurs qui embauchent et les métiers, des services de préparation à l’emploi, ainsi que des ateliers de formation pour former et préparer les jeunes au monde du travail.

### Article 1 : OBJET DE LA CONVENTION

Les actions décrites ci-dessous sont données à titre d’exemple, il convient de définir les actions de chaque partenariat en concertation avec l’entreprise partenaire. Pour connaitre l’éventail d’actions possibles avec une entreprise, se référer au guide général, chapitre 3.2. Engagement du secteur privé et au guide G4. Mobilisation du secteur privé.

Les deux parties conviennent de mener des actions favorisant :

* La création des opportunités d’emploi ou de stage pour les jeunes du Career Center
* Ouvrir les portes de l’entreprise pour des visites
* Engager des collaborateurs de **Nom de l’entreprise** dans l’intervention de Guest Speakers au Career Center
* Soutenir les jeunes en sponsorisant leur activité

### Article 2 : eNGAGEMENT DES PARTENAIRES

Durant la période du partenariat, les deux parties s’engagent sur ce qui suit :

\* Respecter les termes de la présente convention et les conditions de sa mise en œuvre, qu’elles soient stipulées dans la présente convention ou dans les avenants ou plan d’actions qui lui sont rattachées ;

\* Œuvrer pour développer la coopération et le partenariat entre elles ;

\* S’échanger toute information et documentation d’intérêt commun.

Les engagements décrits ci-dessous sont donnés à titre d’exemple, il convient de définir les engagements de chaque partenariat en concertation avec l’entreprise partenaire et en fonction des actions décrites à l’article 1.

**Le Career Center s’engage à :**

* + 1. Identifier et sélectionner des jeunes répondants aux critères de recrutement de **Nom de l’entreprise.**
    2. Dispenser aux jeunes sélectionnés des programmes de formation animés par des consultants professionnels et certifiés par **le Career Center**.
    3. Mobiliser les ressources nécessaires à la coordination et la mise en œuvre de la formation, à l’encadrement, à l’accompagnement et l’évaluation des bénéficiaires, leurs suivis, tout au long de la formation ainsi que pendant leur insertion professionnelle chez **Nom de l’entreprise**.
    4. Assurer la coordination et le suivi de l’implication des collaborateurs de  **Nom de l’entreprise** pour le développement des programmes d’accompagnement des jeunes : Mentoring, Guest Speaker…
    5. Communiquer sur le partenariat à travers les supports et outils de communication **du Career Center.**
    6. Organiser ensemble des événements visant à promouvoir le partenariat existant.
  1. **Indiquer le Nom de l’entreprise s’engage à :**
     1. Participer à l’identification et la sélection des jeunes bénéficiaires des services du Career Center, pressentis pour le recrutement et qui seront et par la suite valider leur insertion.
     2. Mettre à disposition du Career Center la liste des personnes sur liste d’attente.
     3. Participer à l’amélioration des services du Career Center.
     4. Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes bénéficiaires des services du Career Center selon le besoin pour des emplois ou des stages,
     5. Mobiliser les collaborateurs pour leur participation dans les activités **du Career Center** (*Guest Speakers*, *Coaching*, *Mentoring*…)
     6. Désigner une personne ressource pour le suivi des actions citées dans la présente convention
     7. Participer à des événements visant à promouvoir le partenariat existant et communiquer sur le partenariat à travers les supports et outils de communication de l’entreprise.

### Article 3 : Entrée en vigueur

Cette convention prendra effet à la date de sa signature et aura une durée de indiquer la durée après cette date.

Les deux parties conviendront d’une réunion à la fin de la durée de la convention pour évaluer les actions réalisées et déterminer le plan d’action de l’année suivante.

A la date d’expiration de la convention, celle-ci sera résiliée sans besoin d’aucune formalité ni notification. Elle ne sera susceptible d’aucune tacite reconduction. Cependant, celle-ci ne sera possible que par un avenant signé par les deux parties.

### Article 4 : Conditions Générales

Un comité de suivi sera constitué, ce dernier sera composé des représentants du **Career Center et de l’entreprise.**

Les partenaires s’engagent à respecter scrupuleusement tous les articles de cette convention. Toute modification doit être approuvée par les partenaires et fait l’objet d’un avenant.

Tout différend relatif à l’exécution de cette convention sera réglé à l’amiable.

En cas de résiliation de la présente convention, les deux parties s’engagent à achever l’ensemble des programmes de formation déjà entamés.

EN FOI DE QUOI, les Parties ont signé la présente convention de partenariat à la date indiquée ci-dessous.

|  |  |
| --- | --- |
| Lu et approuvé  Au nom et pour le compte **du Career Center**  Par : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Nom :  Fonction :  Date **:** | Lu et approuvé  Au nom et pour le compte de **l’entreprise**  Par : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Nom :  Fonction :  Date : |